



**HANDI
SPORT**

LIGUE
FRANCOPHONE

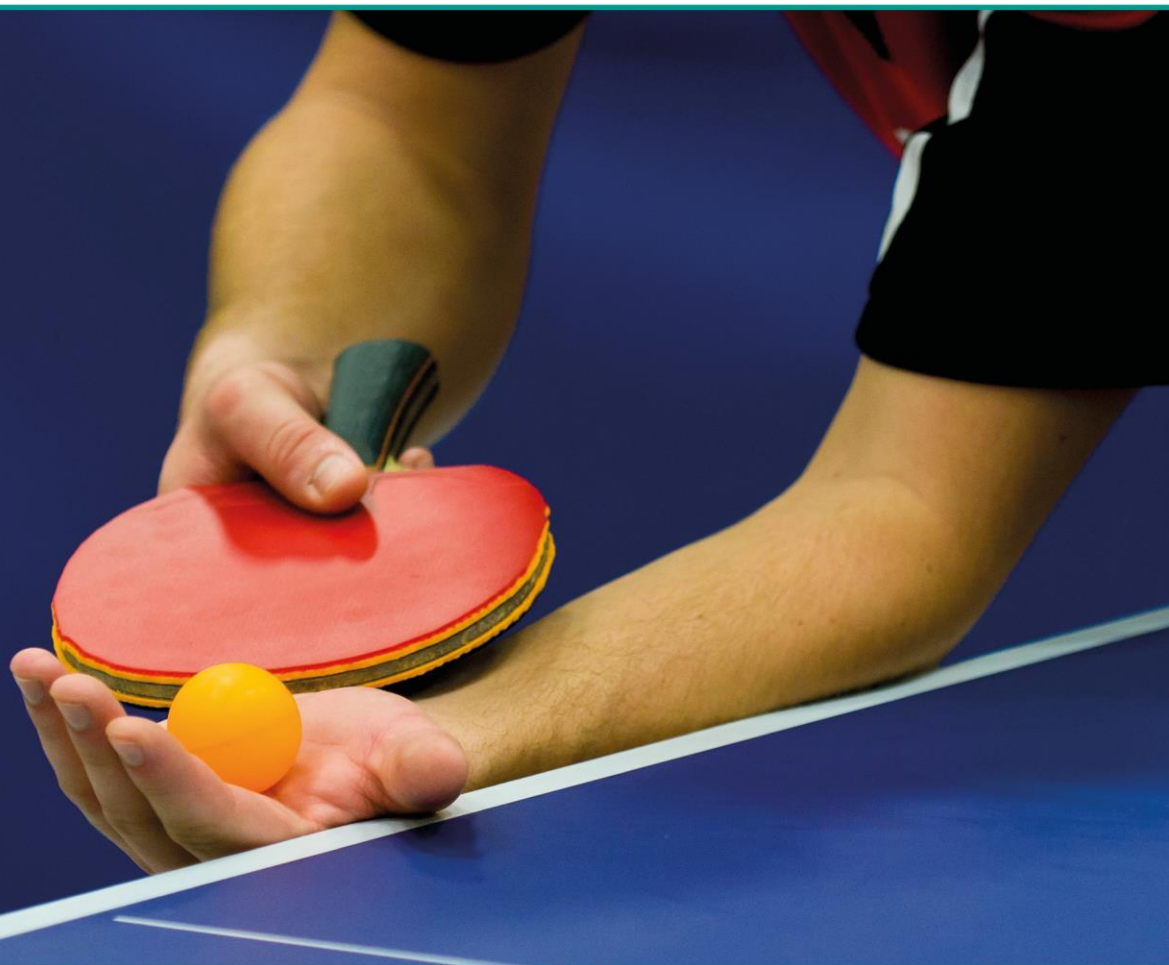
LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE

69 Avenue du Centenaire

6061 Montignies-sur-Sambre

Tel : 071 10 67 50

Email : info@handisport.be



Championnats Multisports Adaptés

Tennis de Table

RÈGLEMENT 2024-2025

Version Mars 2024

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Avenue du Centenaire, 69 - 6061 Charleroi

Tel: +32 (0)71.10.67.50

Email: info@handisport.be

www.handisport.be



AFTT – Aile Francophone de tennis de table

5, Allée des artisans - 5590 Ciney – Belgique

Tel : +32 (0)81.32.21.17

Email : info@aftt.be

AFTT



Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	2
Table des matières	3
1. Présentation du championnat	5
2. Déroulement d'une journée	6
2.1. Les missions des éducateurs	6
a) A l'arrivée du club	6
b) Pendant la journée	6
c) A la fin de la journée	6
2.2 Les missions des sportifs.....	6
3. Le règlement	7
3.1. Les scores	7
a) Les points.....	7
b) Le classement	7
3.2. Les aptitudes / division.....	7
a) Divisions 1 – 2 - 3	7
b) Divisions 4-5-6	8
c) Divisions 7-8-9-10	8
d) Divisions 11-12-13	8
3.3. Règlement technico-sportif ET adaptations.....	8



a) Exécution du service	8
b) Rappels aux joueurs	8
c) Rappels aux arbitres	9
d) Rappels aux coachs	9

1. Présentation du championnat

Le championnat adapté de tennis de table est destiné au public adulte en situation de handicap intellectuel, vivant en institution.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 (ou 6) journées de championnat sont organisées de septembre à juin. Lors de la première journée, les divisions peuvent être réajustées selon les nécessités identifiées par le coordinateur/animateur sportif de la LHF. Les éducateurs (des institutions) prennent le soin en amont de définir la division de chacun selon le niveau réel de chacun des sportifs (voir règlement – définition des aptitudes attendues par division).

Il y a un maximum de 13 divisions (de 1 à 13). Selon les participants, ce nombre peut être réduit.

- La division 1 est destinée aux joueurs les plus autonomes, aux joueurs qui comprennent le jeu et s'adaptent à celui-ci. Leurs mouvements sont fluides et contrôlés.
- La division 13 est destinée aux personnes ayant le plus de difficultés tant au niveau de la compréhension que de la motricité.
- Il y a 12 joueurs par division.
- Dans le cadre d'une organisation à 3 journées, chaque sportif rencontre tous les joueurs de sa division 1 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous :
 - o Journée 1 :
 - 01h00 de jeu d'évaluation est proposée ; chacun sur la table de la division correspondante (changement de division si nécessaire)
 - Championnat : 3 matchs sont joués par tous.
 - o Journée 2 :
 - Championnat : 4 matchs sont joués par tous.
 - o Journée 3 :
 - Championnat : 4 matchs sont joués par tous.
 - Remise des prix du championnat.
- Dans le cadre d'une organisation à 6 journées : chaque sportif rencontre tous les joueurs de sa division 2 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous (selon le même principe que l'organisation à 3 journées - voir ci-dessus) :
 - 3 matchs lors de la journée 1 (cfr adaptations éventuelles des divisions)
 - 4 matchs lors des journées 2 – 3 – 4 – 5
 - 3 matchs lors de la journée 6 (cfr remise des prix).

- Chaque journée débute à 09h45 et se termine à 15h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 09h15.
- Les tables sont numérotées de 1 à 13 selon les divisions.

2. Déroulement d'une journée

2.1. Les missions des éducateurs

a) A l'arrivée du club

- **L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs sont lancés selon la planification établie. Toute absence est notifiée d'un forfait !**
- L'éducateur installe son groupe au choix dans la salle (gradins – bancs – chaises)
- L'éducateur annonce la présence de son club à la table d'accueil/de marque.
- L'éducateur indique en vert les présents et en rose les absents sur la feuille de présence.

b) Pendant la journée

- L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel.
- L'éducateur se rend à la table de marque pour sélectionner les matchs qu'il va arbitrer, il surligne en vert les matchs et note les résultats à la fin de ceux-ci.
- L'éducateur arbitre le match de manière neutre et fair-play, en respectant le règlement.

c) A la fin de la journée

- Les éducateurs aident pour le rangement des tables : Attention, les tables ne peuvent pas être manipulées par les résidents.
- Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.

➔ **ATTENTION ! Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.**

2.2 Les missions des sportifs

- Les sportifs ont une tenue adaptée à la pratique du sport et un badge nominatif (envoyé électroniquement par la LHF).
- Les sportifs sont munis de leur raquette personnelle.



- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.
- Les sportifs peuvent aider à arbitrer si leur niveau de compréhension le permet, mais l'éducateur doit être présent.
- Le sportif ne peut pas venir noter son score lui-même, ni sélectionner son match.

3. Le règlement

3.1. Les scores

a) Les points

- Divisions de **1 à 10** : 2 Sets gagnants de 11 points avec 2 points d'écart.
- Divisions de **11 à 13** : 1 Set gagnant de 15 points.
- Pour un match **gagné**, le joueur remporte **3 points**.
- Pour un match **perdu**, le joueur remporte **1 point**.
- Pour un match **perdu par forfait**, le joueur aura **0 point**.
- **Un joueur qui est absent 2 fois sans justificatif est forfait pour le reste du championnat.**

b) Le classement

Le classement se réalise par division, en fonction du nombre de points à la fin des 3 (ou 6) journées.

Une remise des prix est organisée la troisième (ou sixième) journée, avec une récompense pour les trois premiers de chaque division et une médaille de participation pour les autres.

La LHF se charge d'organiser cette remise des prix (et de prévoir les médailles et récompenses associées).

3.2. Les aptitudes / division

a) Divisions 1 – 2 - 3

- Être capable de suivre le règlement officiel ; Avoir une approche tactique ; Être capable d'adapter son jeu en fonction du jeu de l'adversaire.
 - Réelle possibilité de jouer sur le circuit valide :
- ➔ Classement AFTT équivalent à série E (ou mieux) en division 1 et NC en divisions 2 et 3



b) Divisions 4-5-6

- Être capable techniquement de jouer en coup droit et en revers dans un échange plus ou moins long ; Savoir se déplacer pour jouer la balle ; Compréhension du règlement officiel.

c) Divisions 7-8-9-10

- Être capable de renvoyer la balle sans effet. Servir correctement. Savoir si le point est bon ou pas.

d) Divisions 11-12-13

- Service adapté (voir règlement ci-dessous) ; Pas de jeu d'attaque ; Remettre les balles sans technique précise ; jeu hasardeux.

3.3. Règlement technico-sportif ET adaptations

➔ Sauf communication contraire ci-dessous, le championnat adapté de tennis de table se réfère au règlement officiel en vigueur : [CLIQUEZ ICI](#)

- En divisions 1-2-3, le règlement est appliqué.
- En divisions 4-5-6, le règlement est appliqué avec plus de flexibilité.
- En divisions 7-8-9-10, le règlement est appliqué avec davantage de tolérance.
- En divisions 11-12-13 : le règlement est adapté selon les besoins et les déficiences.

a) Exécution du service

A partir de la division 11, il est autorisé de laisser rebondir la balle sur la table avant de l'envoyer directement dans le camp adverse. Il est cependant obligatoire de la frapper de bas en haut, et sans effet pour l'envoyer de l'autre côté du filet.

b) Rappels aux joueurs

- Lors du service, la balle doit être visible sur une paume de main ouverte. La balle doit rester visible pendant tout le mouvement qui suit ;
- La main libre ne peut pas toucher la surface de jeu pendant que la balle est en jeu ;
- Les joueurs portent une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du sport. Ceci pour autant que, selon la(es) déficience(s) existante(s), une autre tenue ou d'autres chaussures ne soient indiquées.
- Les joueurs ne portent pas d'objets (bagues, bracelets, montres) susceptibles de causer des blessures lors du jeu.

- L'arbitre dirige le jeu et ses décisions sont sans appel.

c) Rappels aux arbitres

- L'arbitre dirige le jeu et ses décisions sont sans appel.
 - L'arbitre annonce le point dès que la balle cesse d'être en jeu et qu'un point a été acquis. L'arbitre l'annonce à la fin de chaque point en énonçant d'abord le nombre de points du serveur et, ensuite, le nombre de points du relanceur.
 - Le joueur qui a commencé dans un camp, commence dans l'autre camp dans la manche qui suit immédiatement, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la partie.
 - Les joueurs doivent avoir un comportement correct vis-à-vis des adversaires, des officiels et du public. Sont sanctionnés :
 - o Les dégâts volontaires à l'équipement ;
 - o Des cris excessifs ou un langage inconvenant ;
 - o Tous dégâts volontaires à l'équipement sont à la charge du club auquel adhère le contrevenant. Sanctions :
- ➔ L'arbitre sanctionne ses excès selon la situation. Les sanctions vont d'un avertissement – la perte du point – du set – du match.

d) Rappels aux coachs

- Le coach est responsable du comportement de ses joueurs
- Le coach peut encourager ou donner des directives à ses joueurs pendant le jeu tant que cela reste dans un esprit sportif et fairplay.
- L'arbitre dirige le jeu et ses décisions sont sans appel.
- La LHF rappelle qu'en cas de dégâts occasionnés aux installations sportives, les frais associés aux dégâts seront à la charge du participant responsable des dégâts. L'assurance de la LHF n'intervient pas dans de telles circonstances.